



Formation / Sensibilisation en collectif - Managers

Prévention des violences sexistes et sexuelles au travail (VSST)

Sensibilisation : 1h30 / Formation : 3h30 (1/2 journée)
Journée : 7h

PUBLIC CONCERNÉ

Manager, responsable d'équipe, responsable RH, QVCT ou HSE – sans aucune restriction, y compris les personnes en situation de handicap*.

OBJECTIFS

- Comprendre le périmètre des VSST, leurs mécanismes et leur cadre légal
- Identifier son rôle et ses responsabilités en tant que manager face aux VSST
- Détecter les situations à risque et les signaux précoces dans son équipe
- Accompagner, orienter et protéger les personnes concernées

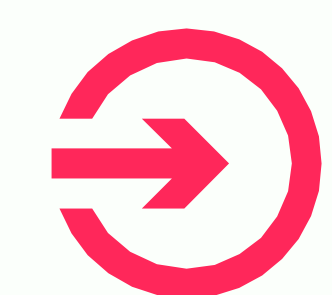


FORMAT

Collectif en présentiel

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE (FORMAT LONG)

- Tour de table : état des connaissances et représentations sur les VSST
- Les VSST : définitions et cadre légal ; spectre des comportements ; sanctions pénales et civiles ; responsabilité de l'employeur en cas d'inaction ; stéréotypes de genre, mécanismes de banalisation et stratégies de l'agresseur
- Le manager dans le dispositif VSST : son rôle spécifique, ses obligations et responsabilités, ses limites ; facteurs organisationnels favorisant les VSST ; ressources disponibles en entreprise (réfèrent VSST, RH, médecin du travail, CSE) ; échanges et retours d'expériences
- Détecter et réagir : signaux précoces dans une équipe ; recevoir la parole d'un.e collaborateur.ice (posture d'écoute, neutralité, confidentialité) ; prendre les bonnes décisions (alerter, protéger, orienter – dans quel ordre et avec quels acteurs) ; cas pratiques et mises en situation
- Prévenir collectivement : les étapes d'une démarche de prévention VSST, intégration dans le DUERP, élaboration et suivi d'un plan d'action, évaluation des actions menées



PRÉREQUIS

Aucun



EFFECTIFS

15 personnes maximum

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Echanges et retours d'expérience
- Conseils pratiques du formateur

ÉVALUATION

- Quizz d'acquisition des connaissances
- Questionnaire de satisfaction
- Remise d'une attestation de suivi de la formation

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Dans le cas d'une formation, un livret pédagogique est remis aux stagiaires

INTERVENANT

Psychologue spécialisé.e en prévention des RPS.

TARIF

Sensibilisation (1h30) : 800€ H.T.
Demi-journée (3h30) : 1 500 € H.T.
Journée (7h) : 2 900€ HT



**ELIGIBLE AU PASSEPORT DE
PREVENTION | CATEGORIE 4**

Prevention des RPS (obligation generale,
art. L.4141-2)



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

A tout moment de l'année à
compter de la signature du
devis



FINANCEMENT

[Découvrir](#)

Mise à jour : Mai 2026

Pour plus d'informations et pour un devis personnalisé :



contact@zcsante.com



06 76 29 51 01

zcsanté